

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Moselle

DE LA COMMUNE DE BERG SUR MOSELLE



Mairie de
BERG-sur-MOSELLE

Séance du 07 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le sept du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis NOUSSE, Maire.

Etaient présents : Marie MARTINEZ, Jean-Jacques THIELEN, Philippe MATTON, Alain GUERQUIN, Gérard BETTEMBOURG,

Était absent : Stéphane SOUMANN (excusé). Philippe DEZEURE qui a donné procuration à Jean-Jacques THIELEN, Armand ALESCH

Membres du Conseil municipal : 11

En exercice : 09

Ayant pris part au vote : 07

Objet de la Délibération : N° 759 Pose d'un poteau d'incendie

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents DECIDE l'achat et la pose d'un poteau d'incendie à coté du perron de la mairie. Cette fourniture se fera selon le devis présenté par la société VEOLIA pour un montant de 5714,44€ H.T. soit 6857,33€ T.T.C.

Date de convocation : 29/09/2025

« Pour extrait conforme au registre des délibérations »

Date d'Affichage : 29/09/2025

Fait à Berg-Sur-Moselle, le 7 octobre 2025

Le Maire

Denis NOUSSE

